

fait que le progrès de la construction de ce chemin n'ait pas été aussi rapide et aussi grand qu'on l'espérait, il y a quelques années. Je suis quelque peu surpris d'entendre dire, avec raison ou non, que l'on ne continue pas à construire un chemin d'un type aussi moderne que le plan primitif promettait. On ne saurait commettre une plus grande erreur, suivant moi, que de ne pas s'en tenir au plan original. La réduction de la qualité du chemin aura pour effet d'augmenter le coût du transport et cette considération me paraît être très sérieuse. Cette réduction nous privera de l'honneur et de l'avantage que j'entrevois, lorsque je croyais que ce nouveau "Transcontinental" serait le plus grand réseau de chemin de fer du monde entier; qu'il serait construit d'après le type le plus approuvé et recommandé, aujourd'hui, en matière de chemins de fer, et capable d'ouvrir une très grande étendue de territoire nouveau, n'attendant qu'une voie de communication pour être livrée au commerce et à la colonisation. J'espère, toutefois, que ma crainte est mal fondée. Mon honorable ami, le ministre dirigeant, lorsqu'il prendra la parole, pourra nous dire si cette rumeur alarmante relative à la qualité du chemin, est mal fondée ou non.

Un autre désappointement pour moi est le peu de progrès qu'a fait la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson. Quatre-vingt-dix milles de ce chemin, environ, sont achevés. Cette voie ferrée aura plus de quatre cents milles de longueur. Plusieurs rumeurs alarmantes au sujet du terminus de ce chemin sont en circulation. On doute que le choix fait de l'emplacement soit le meilleur que l'on pût trouver. Il n'est peut-être pas trop tard pour s'enquérir convenablement de ce fait, et abandonner le Port-Nelson pour choisir le Port-Churchill, si ce dernier est considéré comme étant le plus approprié au terminus en question. Le choix du Port-Nelson comme terminus détruirait entièrement, suivant la rumeur, l'à-propos de construire un chemin de fer aboutissant à la Baie-d'Hudson—s'il est prouvé que Port-Nelson est inaccessible aux navires. Si, en choisissant ce port, les navires sont obligés de jeter l'ancre à quatre ou cinq milles au large pour recevoir un chargement, ou pour décharger leur cargaison, cette condition nuira considérablement au transport du grain de l'Ouest par cette voie. Mon honorable ami, le ministre dirigeant, peut me dire si cette difficulté existe ou non, ou si la rumeur qui l'annonce est bien ou mal fondée, et, dans l'affirmative,

L'hon. sir GEORGE ROSS.

si le Gouvernement a l'intention de mettre le Port-Nelson en état de répondre aux besoins pour lesquels il a été choisi comme terminus.

Je suis heureux de remarquer dans l'adresse une couple de choses qui méritent, selon moi, l'approbation de chacun de nous. La première est la construction d'un grand élévateur à Fort-William. Cet élévateur a grandement facilité le transport des produits de l'Ouest jusqu'à la mer, jusqu'aux marchés du monde entier. Si d'autres élévateurs terminaux étaient requis pour le même objet, il faudrait les construire.

Je suis heureux de constater que certaines mesures ont été prises, ou qu'une enquête a été faite relativement à la nécessité qu'il y a d'offrir plus de sûreté à la navigation océanique ou des Grands lacs. Des désastres terribles comme celui qui a eu lieu, en novembre dernier, sur nos Grands lacs, pourraient être évités, ou leurs conséquences considérablement amoindries, si nos Grands lacs étaient convenablement éclairés. Ce remède n'a pas encore été appliqué. L'un des devoirs du ministère de la Marine et des Pêcheries est de voir à ce que la chose se fasse bientôt. La perte de deux ou trois cents vies humaines et de valeurs matérielles se montant à des millions de piastres, sont des choses très importantes.

Il n'y a pas encore longtemps, la navigation du Saint-Laurent, de Montréal au golfe, était très difficile par suite du fait que la route était insuffisamment éclairée. Mais maintenant, on dit que cette route est tout aussi sûre, soit le jour, soit la nuit, que l'est la navigation en pleine mer. Si en dépensant une somme raisonnable, tel que le requièrent les circonstances, en automne, ou en toute autre saison de l'année, la navigation deviendrait moins dangereuse pour la vie humaine et le transport des denrées, le ministère de la Marine devrait s'appliquer à la réalisation de cet objet. C'est une question dont la solution est pressante. Elle est urgente et elle demande une solution immédiate.

Je remarque aussi que le "menu" du discours du trône contient un morceau qui ne saurait être mâché promptement, ou même être digéré ultérieurement. C'est la redistribution ou le remaniement des districts électoraux dans, je crois, presque toutes les provinces du Canada. Nous ne savons pas encore comment cette redistri-